



smnd
Syndicat Mixte Nord-Dauphiné

N° 25.21

**Sortie inventaire 5 abris bois
suite vente – bien 2020-000021**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ,
Le bureau dûment convoqué le 13/05/2025
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT
Et les délibérations 20.28 et 25.10
S'est réuni en session ordinaire au SMND le 21 mai 2025
Sous la présence de Monsieur FAYET Michel, Président

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 5

Pouvoir : 1

Excusés : Monsieur ROSET Patrick

PRESENTS :

Monsieur CASTAING Patrick
Madame DEBES Céline
Monsieur FAYET Patrick
Monsieur FIORINI Patrick
Monsieur MARMONNIER Pierre

Il est exposé :

Par délibération n° 24.62 en date du 04 décembre 2024, les membres du bureau ont approuvé la vente de 5 abris bois (achetés en 2020 pour les déchèteries et non installés) aux agents du SMND et fixé le prix de vente à 50 € TTC l'unité.

Les 5 abris bois ont été remis à :

BONNET Dominique le 24 mars 2025

MAILLE Jean Marc le 31 mars 2025

MONTASTIER Hervé le 02 avril 2025

THERY Nicolas le 14 avril 2025

CARFAGNO Régis le 23 avril 2025

Le bien correspondant à l'achat initial des 25 abris bois et qui doit être sorti partiellement de l'inventaire est :

- Bien 2020-000021

Ayant entendu l'exposé et après en avoir délibéré et l'unanimité,

Le Bureau,

- **DECIDE** de vendre partiellement le bien cité ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces se rapportant à cette décision.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délais de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

Fait et délibéré le 21 mai 2025
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de
publicités effectuées
HEYRIEUX, le 21 mai 2025

Michel FAYET,
Président

